

Sujet :[INTERNET] PLEYBER-CHRIST - PROJET DE LA FERME AGRIVOLTAÏQUE DU PLATEAU OHENNEC

Date :Thu, 18 Apr 2024 20:29:32 +0200

De :Pascal Le Roux

Pour :pref-consultation@finistere.gouv.fr

Bonjour Mr Le préfet,

Soumise à la pression de l'UE dans le cadre du "Pacte vert", la France a voté sa loi d'accélération de la production des énergies renouvelables (EnR) en mars 2023. Dorénavant, toutes les installations EnR sont réputées 'raison impérieuse d'intérêt public majeur'. En outre, ces installations ne participent pas à la consommation de surface dans le cadre de la loi Zéro Artificialisation Nette.

Ceci permet une artificialisation des zones qui ne dit pas son nom, permet la destruction de la biodiversité en barrant le passage naturel de la faune sauvage, impacte l'infiltration répartie de l'eau dans le sol ce qui conduit à un lessivage des sols comme c'est le cas à Laz. L'eau devient un torrent par endroit.

Au-dessus de la parcelle nue, il n'y a pas de photosynthèse, le CO2 n'est pas absorbé, il n'y a pas de production d'oxygène, il y a peu de précipitations, le sol se compacte et l'eau ruisselle plutôt que de s'infiltrer. Les sols s'érodent et s'appauvrissent.

Tous les documents officiels (lois, décrets, SRADDET, SCOT, guide à destination des élus, recommandations des DREAL, DDT,...) recommandent de privilégier les zones déjà anthropisées (friches, parkings, toitures résidentielles, commerciales et industrielles, délaissés le long d'autoroutes et chemins de fer) mais c'est l'inverse qui est fait. C'est effectivement beaucoup plus facile de poser des panneaux sur un sol qui n'oblige pas d'avoir d'engins de levage. Et c'est toujours des dérogations qui sont accordées pour la destruction de la biodiversité, des trames vertes et brunes.

Les études environnementales sont toujours parcellaires. Il n'existe pas de petit impact sur la nature.

Mr le préfet si vous de la famille, comment pouvez-vous accepter ces projets qui détruisent votre avenir et celui de vos enfants et neveux. Ce n'est pas les panneaux photovoltaïques qui captent le carbone mais les arbres, l'herbe, les plantes.

Les panneaux sont à mettre sur des zones déjà artificialisées, parking, centre commerciaux, maisons, hangars.

Le GNSA demande un arrêt de tous les projets de centrales solaires dans les forêts et dans tous les milieux naturels.

Nous espérons que le bon sens l'emportera et nous ne comprenons pas qu'une élue de la République qui plus est dans le domaine agricole ne voit pas au-delà de son intérêt à court terme. Lorsque l'on a une famille, il faut penser à l'avenir de celle-ci.

